



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE

Samedi 13 septembre 2024 à - 18h00

Brigneau – Moëlan sur mer – Finistère - en présentiel et en visio

Présents : Blandine Devouge, Claudine Ducol, Dominique Gontier, Erwan Grossmann, Fanny Grossmann, Pierre Grossmann, René Grossmann, Nadège Oger-Buchle, Julien Soria, Pierrette Usseglio.

Pouvoirs : Catherine Cavelier à Blandine Devouge ; Catherine de Grissac à Blandine Devouge.

I – Présentation du rapport moral et d'activités sur 2023 :

Document présenté par Blandine Devouge, présidente de l'association. Il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Les actions de la MCOS manquent de détails, solliciter l'ASEM pour obtenir davantage d'informations et présenter un bilan recettes/dépenses

II – Présentation du livret des activités de l'association Morgane

Présenté par Pierre Grossmann.

III - Rapport financier sur 2023

Présenté par Pierre Grossmann, trésorier, rapport voté à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat 2023 au report à nouveau.

IV – Présentation du bilan-évaluation du partenariat ASEM-association Morgane par Blanche Renaudin, consultante.

Rappel des objectifs :

- Tirer les leçons des interventions menées par l'association Morgane en partenariat avec l'ASEM

- Rendre compte aux usagers, aux membres et aux partenaires
- Dégager des pistes d'interventions pour pérenniser les interventions d'ici 5 ans
- Contribuer à mieux faire connaître l'ASEM et l'association Morgane.

Elle présente un power point sur les principaux résultats et des pistes de recommandations élaborés conjointement entre l'ASEM, l'association Morgane et elle-même.

Il en ressort un ensemble de recommandations déclinées sur le centre Morgane, l'école élémentaire et l'école maternelle Célestin Freinet, la maison de la culture Oumar Sarr (MCOS).

L'AG a établi une liste de 17 recommandations classée par secteur, par catégorie (durabilité, partenariat), par priorité (de 1 à 3) en précisant le pilote de l'action, une échéance et l'origine d'un financement.

Souhait que les financements soient prioritairement affectés aux formations plutôt qu'à l'entretien.

Ce document a été transmis à l'ASEM pour qu'il soit étudié à l'occasion de leurs Journées de Dagana qui se tenaient les 19, 20 et 21 septembre 2024. (voir PJ)

V – Composition du Bureau de l'association pour l'année à venir

Présidente	Blandine DEVOUGE
Secrétaire	Nadège OGER-BUCHLE
Trésorier	Pierre GROSSMANN

L'Assemblée Générale est close à 21h